

Mettre son service RH en conformité avec le RGPD

- Six demi-journées de formation et d'échanges pratiques en distanciel
- Tarifs:
 - 1680 € HT en inter
 - Sur devis en intra

154, Cours Lafayette 69003 LYON 04.28.29.60.20

Mettre son service RH en conformité avec le RGPD



Pour qui?

• Responsable des ressources humaines, Gestionnaire des ressources humaines, Dirigeant d'entreprise, Chef de projet, etc.



Prérequis

Cette formation ne requiert pas un niveau de connaissances préalable



Objectifs

- Maitriser les règles et enjeux généraux du RGPD
- Identifier les impacts pour l'entreprise et plus spécifiquement pour le service RH
- Comprendre et répertorier les traitements
- Savoir établir un registre conforme au RGPD
- Appliquer concrètement les compétences acquises pour mettre son service RH en conformité avec le RGPD
- Savoir mettre à jour ses pratiques pour rester en conformité



Programme

1. Les fondamentaux du RGPD

- Champ d'application et principes directeurs
- Le Délégué à la Protection des Données (DPO)
- Le registre des activités de traitement
- L'analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD)
- La notification des violations de données
- Le rôle de la CNIL
- Les acteurs de l'entreprise

2. Focus sur les principaux impacts en matière RH

- Les opérations de recrutement
- Le dossier personnel du salarié
- Les outils RH les logiciels de paie et de gestion RH
- Le contrôle de l'activité des salariés
- La messagerie professionnelle
- Le départ du salarié
- Les impacts dans le contentieux social

3. Travaux pratiques

- Structurer une démarche RGPD (construire son registre des traitements, analyse d'impact, clauses du contrat de travail, etc)
- Mettre en place des processus RH conformes aux règles RGPD
- Accompagner le déploiement de la démarche RGPD dans l'entreprise (Direction, CSE,....)

Mettre son service RH en conformité avec le RGPD



Moyens pédagogiques

- Intervention avec Microsoft teams
- Support écrit
- Exercices pratiques
- Quiz interactifs
- Analyses de pratiques au regard des règles juridiques



Evaluation de l'action de formation

- Evaluation des connaissances en début de formation
- Quiz pour mesurer les acquis de chaque stagiaire à la fin de la formation
- Questionnaire d'évaluation des intervenants





Claude GUILLOT AVOCAT ET MÉDIATEUR

Devenu avocat au terme d'un parcours de 22 ans comme DRH dans le secteur du commerce de gros, Claude conseille les chefs d'entreprise sur les aspects juridiques et RH de leur gestion sociale.

Il assure aussi leur défense devant les juridictions dans le cadre des litiges qui les oppose avec les salariés ou les administrations.

Tel: 06.20.11.67.49

Solène PARDON AVOCATE

Après plusieurs expériences dans des services RH, Solène a décidé d'évoluer vers le métier d'avocat.

Solène aborde chaque problématique liée à la gestion du personnel de manière holistique (RH, Juridique, Paie) pour apporter des conseils efficaces et pertinents aux dirigeants de TPE et de PME.

Elle assure au besoin leur défense en cas de contentieux.

Tel: 06.35.12.40.97



Chez Human Avocats, notre équipe d'avocats et de consultants vous accompagne pour vous aider à résoudre vos problématiques liées à la gestion sociale de votre entreprise.

Lesquelles?

- En tant gu'avocat, tous vos sujets autour du droit du travail.
- En tant que consultant, toutes vos questions globales en rapport avec la gestion de vos Ressources Humaines.
- Enfin, pour anticiper tout risque avec vos salariés et l'URSSAF, nous pouvons vous répondre à tous les casse-têtes très techniques sur la Paie.

Notre approche se veut résolument opérationnelle pour des résultats concrets et rapides en vue d'améliorer votre gestion sociale.

Vous avez une difficulté à résoudre ? Nous pouvons intervenir rapidement à la demande sur la base d'un forfait.

Vous cherchez un partenaire en gestion sociale ? Nous proposons des formules d'abonnement pour vous accompagner sur le long terme.



154, Cours Lafayette 69003 LYON 04.28.29.60.20

contact@humanavocats.com